

du Centre, ils tinrent tête, pendant 15 ans, à la persécution maçonnique et protestante, firent souvent échec à la politique de Bismarck, et sont encore aujourd'hui au même poste.

A la fin, le chancelier de fer dût s'adoucir, et demander la paix au chef de l'Eglise, qui usa avec modération de sa victoire. Il réserva les droits essentiels, la libre administration des diocèses, l'organisation canonique des séminaires, la réintégration des pasteurs, le rétablissement des traitements ecclésiastiques, et accorda au pouvoir civil un certain droit d'inspection dans les séminaires et les maisons d'enseignement, avec le droit d'agréer les nominations faites par l'évêque. En retour, Bismarck promit une révision complète des lois de mai et la rentrée des religieux profanes. Ce dernier point est exécuté en partie.

Il est certain que l'Eglise d'Allemagne sort singulièrement grandie et fortifiée de ces quinze années de luttes, et qu'elle a noblement réparé les faiblesses et les scandales du passé. Sans doute, les traces de cette persécution subsisteront longtemps encore : les Jésuites sont dans l'exil ; les archevêques de Cologne et de Posen ont dû donner leur démission ; un grand nombre d'œuvres, d'établissements et d'associations ont sombré dans la tourmente ; mais l'Eglise catholique est une recommencée qui ne se décourage jamais. Fait certain, le Catholicisme a fait en Allemagne de grands progrès au cours du 19^e siècle. En 1800, il comptait un peu plus de 6 millions de fidèles dirigés par un clergé médiocre et un épiscopat détestable ; en 1890, après les bouleversements politiques et la perte de sa haute situation territoriale, il a réorganisé sa hiérarchie, réformé l'esprit de son clergé, et, lors du dernier recensement officiel, il comptait 16,231,724 fidèles. En soustrayant 3,464,564 âmes qui appartiennent à la Bavière catholique, il reste pour la Prusse et les principautés protestantes de l'Allemagne, 12,767,360 catholiques. Leur nombre a donc plus que doublé en 90 ans.

Le scapulaire de N.-D. du Mont-Carmel

Au commencement de ce siècle s'introduisit l'usage de bénir et d'imposer en même temps cinq scapulaires en employant, pour les conférer, une formule brève approuvée par la S. Congrégation des Indulgences. Ces scapulaires sont ceux de la Très-Sainte Trinité, de Notre Dame du Mont Carmel, de l'Immaculée Conception, de Notre-Dame des Sept-Douleurs, et de la Passion de N.-S.-J.-C.